

Une délégation de Solidaires FP a rencontré Monsieur Darmanin, Ministre de l'action et de comptes publics, le vendredi 21 juillet 2017.

Cette rencontre intervenait après deux évènements qui étaient porteurs d'annonces préoccupantes pour la Fonction publique et ses agent-es : le conseil commun de la Fonction publique et la conférence nationale des territoires.

Solidaires Fonction Publique a demandé au Ministre de s'exprimer sur plusieurs points qui font actuellement débat dans les services et qui intéressent donc directement les agents :

- Les reclassements dans les nouvelles carrières restant à opérer (notamment au niveau de la catégorie A) ;
- Le calendrier des revalorisations pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021 ;
- L'augmentation de la CSG au 1er janvier 2018 et la compensation prévue ;
- L'application du jour de carence dans la Fonction Publique
- Les taux de promotions 2018 et suivants ;
- La GIPA 2017.

Le calendrier des revalorisations indiciaires 2018 – 2020 résultant du non accord PPCR.

Interpelé par Solidaires FP sur ses intentions et celles du Gouvernement, le Ministre a simplement déclaré que pour sa part, il n'aurait pas fait PPCR notamment eu égard au coût (4,5 milliards sur la période) et qu'il aurait plutôt travaillé sur une revalorisation de la valeur du point d'indice (au coût moindre 2,2 milliards).

La mise en œuvre des revalorisations promises par l'ancien gouvernement est donc plus qu'incertaine.

Solidaires dénonce évidemment cette perspective dans la mesure où les fonctionnaires subiront une double peine : gel du point d'indice déjà annoncé et non attribution des maigres revalorisations indiciaires prévues par l'ancien gouvernement !

Nous avons bien dit que les engagements pris par l'ancien gouvernement sur le calendrier PPCR, n'avaient aucune garantie de poursuite de la part du nouveau gouvernement...

L'augmentation de la CSG au 1er janvier 2018

« L'augmentation de la CSG (+ 1,7 point) à partir du 1er janvier 2018 sera intégralement compensée pour les agents publics » et PPCR (NDLR : dont le calendrier des revalorisations devient improbable) ne servira pas de compensation nous a affirmé le Ministre. Il a également précisé que les fonctionnaires ne subiront pas de baisse de pouvoir d'achat à cette occasion.

PPCR : « EN MARCHÉ » ARRIÈRE ?

Les reclassements dans les nouvelles carrières restant à opérer (notamment au niveau de la catégorie A).

Tout en rappelant son opposition au dispositif PPCR, **Solidaires FP a demandé au Ministre de mettre rapidement en place les nouvelles carrières dans la mesure où, dans la Fonction publique, les reclassements des agents C, des agents B et des agents de certains corps de catégorie A étaient déjà effectifs.**

Dans la Fonction publique, les opérations concernant la catégorie A ont traîné.

Si, pour des raisons économiques et budgétaires, ces reclassements n'étaient pas opérés, avec effet au 1er janvier 2017, cela provoquerait de graves problèmes dans le déroulé de carrière de certains personnels (conditions de promotions, etc.). En effet, les nouvelles grilles ont été construites en cohérence avec les imbrications évidentes qui existent entre les différentes catégories.

Le Ministre ne semble pas s'émouvoir de cette situation et de ses conséquences. Il va regarder...

Solidaires reste combatif sur cette question même si les propos du Ministre n'appellent pas à l'optimisme.

Lorsque **Solidaires FP a demandé des précisions sur la forme de cette compensation**, le Ministre a simplement répondu que plusieurs pistes étaient à l'étude. Nous en saurons plus dans le cadre du rendez-vous salarial d'ores et déjà programmé en octobre et qui sera précédé de groupes de travail préparatoires en septembre. Sur ce point-là, Solidaires est également inquiet.

Quelles sont ces pistes ? :

- une compensation de type Indemnité Exceptionnelle CSG (un moindre mal) accordée de 1998 à 2014 mais que le précédent gouvernement a remplacé par une indemnité dégressive ?
- une garantie de rémunération temporaire qui s'éteindra à l'occasion d'un prochain avancement d'échelon, d'une promotion ou d'une revalorisation du point d'indice ?

L'application du jour de carence dans la Fonction Publique.

Solidaires a expressément demandé que le Gouvernement revienne sur ses intentions d'appliquer un jour de carence dans la Fonction publique.

La réponse fut claire et nette : « C'est un engagement présidentiel et... suite au second tour des législatives, le choix du peuple ! ». Il a ajouté qu'une réflexion est engagée pour une éventuelle compensation concernant les catégories C. Des négociations s'ouvriront en 2018 sur la question de la prévention et sur celles liées à l'absentéisme.

Les taux de promotion 2018

Solidaires a demandé au Ministre de veiller très rapidement à la détermination des possibilités de promotions au sein de chaque corps (système des ratios pro/pro) pour que les opérations préalables (réunion des CAP, établissement des tableaux d'avancement) puissent se réaliser dans de bonnes conditions.

Qu'en est-il de la GIPA 2017 ?

Solidaires a attiré l'attention du Ministre sur l'attente légitime des agents éligibles au versement de la GIPA 2017. Le Ministre a laissé entendre qu'il n'envisageait pas de la remettre en cause. Solidaires lui a alors rappelé que notre organisation exige que les gains indiciaires résultant de l'opération de transfert primes/points soient défalqués lors du calcul de la GIPA.

CONFERENCE NATIONALE DES TERRITOIRES : LA FONCTION PUBLIQUE ET SES SERVICES PUBLICS EN DANGER !!!

Une conférence nationale des territoires qui redessine la carte ?

Les annonces faites à l'occasion de cette conférence nous avaient déjà alerté (voir communiqué Solidaires FP et SUD CT).

Quelques précisions ont été apportées suite à nos questions.

Sur la suppression de la taxe d'habitation et les risques encourus en matière de financement des collectivités et en matière de fiscalité, pas de souci pour le Ministre. « Cet impôt est injuste donc on le supprime et on réfléchit autrement à la recherche d'économies à réaliser ».

Les compensations seront réalisées à l'euro près (par le biais des impôts d'état qui seront payés par les mêmes contribuables...). Le Ministre en appelle à la responsabilité des élu-es au niveau local, qui doivent pouvoir s'entendre pour développer la mutualisation des moyens. Il n'est pas favorable au développement excessif du nombre de métropoles, il en appelle à une réorganisation des territoires basée sur le volontariat qui pourrait conduire parfois à la fusion de départements.

Solidaires lui a redit son inquiétude face à cette modification des budgets territoriaux qui se traduira sans aucun doute par :

- Une diminution importante des effectifs
- Une diminution voire une disparition de certaines missions
- Une augmentation conséquente des tarifs des prestations à destination des citoyen-nés (cantines, crèches...)

Pour lui la réponse est claire : « Les collectivités territoriales doivent faire des économies, nous étudierons tout cela au cas par cas ! »

D'autre part, dans le cadre des suppressions de postes (- 70 000) qui se feront via mutualisation de moyens (sic!) le ministre a déclaré que pour lui : « tous les agents publics n'ont pas vocation à être fonctionnaires » ! Il faut lire en filigrane l'idée du contrat de mission qui a déjà été évoquée...

Nous avons réitéré notre souhait de voir enfin sur la table la volonté de travailler à une véritable réforme fiscale dans sa globalité et sur la nécessité d'une véritable lutte contre la fraude fiscale qui fait perdre à l'Etat chaque année l'équivalent de son déficit (soit env. 80 milliards d'€).

Au vu des annonces faites par le Président de la République : suppression de la taxe d'habitation et réduction de l'ISF et baisse de l'Impôt sur les Sociétés, nous craignons que cette perspective ne soit pas au rendez-vous.

Les Etats généraux des services publics.

Un retour au livre blanc de Silicani ? (2008 sous l'ère Sarkozy !)

D'emblée, nous avons montré au ministre que sa proposition d'assises des services publics était un copié-collé de celles que Nicolas Sarkozy avait initiées en 2007 et qui s'étaient traduites par une réorganisation des services de l'Etat et des collectivités territoriales accompagnée d'une baisse des effectifs (RGPP, RéATE) ...

Que des mauvais souvenirs pour les agent-es de la Fonction publique qui en souffrent encore aujourd'hui.

Pour Solidaires, si une réflexion et une mise à plat des missions assurées par la Fonction publique est utile, elle ne doit pas se construire avec des préalables !

Le Ministre pour nous « rassurer » nous a répondu : « Je vous le garantis, il n'y aura aucun préalable !!! Mais il n'est pas impossible que nous ne partagions pas les conclusions de ces assises ! ».

Tiens donc, il sait donc déjà ce qu'il va ressortir de ces rencontres qui restent d'ailleurs à définir quant à leurs modalités de consultations ?

Il est tout de même difficile d'oublier l'annonce faite par Macron, d'obtenir 120 000 suppressions de postes d'ici 2022 !

Solidaires FP appréciera les conditions de mise en œuvre de ces assises qui devraient débuter en septembre.

Nous avons redemandé que le Conseil National des Services Publics (CNSP) puisse être réactivé et que la réflexion sur les services publics puisse être abordée dans cette instance. Le Ministre va étudier cette possibilité.

Pas de doute, l'avenir de la Fonction publique s'assombrit !

Entre les imprécisions et les premières annonces, il est clair pour Solidaires FP que ce gouvernement ne porte pas la Fonction publique dans son cœur. Il ne semble pas sensible au rôle de cohésion sociale et d'égalité porté par celle-ci.

Nous devons résolument construire un processus de mobilisation et créer un rapport de force qui puisse empêcher le projet Macron/Darmanin de se réaliser. Il a pour objectif de réduire la voilure des services publics et de la Fonction publique au seul bénéfice du dogme de la rigueur budgétaire souhaitée par le pacte européen et le pacte de stabilité.

C'est pourquoi Solidaires FP appelle d'ores et déjà, l'ensemble des agent-es de la Fonction publique, à se mettre en grève et à participer aux mobilisations qui se dérouleront dès le 12 septembre.

Une intersyndicale Fonction publique est programmée le 30 août à Solidaires où tous les syndicats de la FP seront présents. Comme pour la loi travail XXL, les attaques contre le monde du travail se font de toutes parts.

Public comme privé c'est la précarité qui devient la règle, c'est l'attaque du code du travail et du statut qui illustre cette régression sociale.

NE LÂCHONS RIEN, REPRENONS TOUT !

CONTACT :
MAIL : CONTACTFP@SOLIDAIRES.ORG
TÉL : 01 58 39 30 20